

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 53 (1982)

Heft: 9: Districts de Courtelary et Porrentruy : handicaps et possibilités de développement

Artikel: L'économie du district de Courtelary

Autor: Bassin, Pierre-Alain

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824541>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'économie du district de Courtelary



1. Situation géographique

a) Généralités

Situé entre 530 mètres d'altitude (Frinvillier) et 1609 mètres (Chasseral), le district de Courtelary a une superficie de 266,14 km². La densité de la population y est de 85 hab./km² (densité de la population suisse: 153 hab./km²).

Le climat est celui de l'arc jurassien. En été, la durée d'ensoleillement est plus courte que sur le Plateau suisse. En automne, la limite supérieure de la couche de brouillard se situe fréquemment à Courtelary (700 mètres).

La rudesse des hivers a des conséquences importantes dans la partie supérieure du vallon de Saint-Imier et à Tramelan. La circulation routière y est parfois difficile (La Cibourg, Mont-Crosin). Le déblaiement des voies de communication grève le budget des communes (Fr. 233000.— pour la commune de Saint-Imier en 1981). Les frais de chauffage, généralement élevés, affectent le budget des collectivités et des particuliers.

Le district compte dix-huit communes. Deux localités, Saint-Imier (5430 hab.) et Tramelan (4733 hab.) jouent le rôle de centres économiques régionaux. Six localités dépassent encore le millier d'habitants: Corgémont (1470 hab.), Péry (1449 hab.), Sonceboz-Sombeval (1322 hab.), Courtelary (1211 hab.), Sonvilier (1202 hab.) et Orvin (1059 hab.).

Deux villes situées à l'extérieur du district, Bienne et La Chaux-de-Fonds, font sentir leur influence dans le domaine commercial, dans celui des services et des loisirs. Ainsi, entre Frinvillier et Villeret, sur une distance de 25 km. et pour une population de 8400 habitants, on ne trouve ni pharmacie, ni magasin de vêtements. Pour une population un peu plus importante il est vrai, la vallée de Tavannes est nettement mieux équipée.

Le vallon de Saint-Imier est riche en eau, avec la Suze et les deux affluents qui s'y jettent à Cormoret, la Raiset et la Dou. Toutes les communes disposent de leurs propres sources d'eau potable. Saint-Imier et le Syndicat des eaux des Franches-Montagnes prélèvent leur eau potable à Cormoret et à Cortébert. La source Merlin et la source Châtel, dans les gorges de la Suze, près de Frinvillier, approvisionnent la ville de Bienne.

b) Voies de communication

Tronçon de la ligne Le Locle - Bienne - Berne, le vallon de Saint-Imier bénéficie d'excellentes communications ferroviaires. On dénombre quotidiennement dans chaque sens huit trains directs (avec arrêt à Sonceboz, Courtelary et Saint-Imier) et quinze trains régionaux. L'introduction de l'horaire cadencé a permis d'améliorer les correspondances avec les grandes villes du pays.

Des petites gares, comme Cormoret et Villeret, on été transformées en haltes, mais l'arrêt des trains dans ces localités

a été maintenu. Les CFF envisagent d'appliquer également ces mesures de rationalisation à Renan et à Sonvilier.

Satisfaites de la fréquence des liaisons ferroviaires, les communes du district demandent néanmoins une meilleure adaptation de l'horaire des CFF à celui des écoles et des entreprises.

Les Chemins de fer du Jura (CJ) ont également introduit l'horaire cadencé sur la ligne Tavannes - Tramelan.

La «route horlogère» Bienne - La Chaux-de-Fonds est l'épine dorsale des liaisons routières dans le district de Courtelary.

Elle se décompose en deux parties :

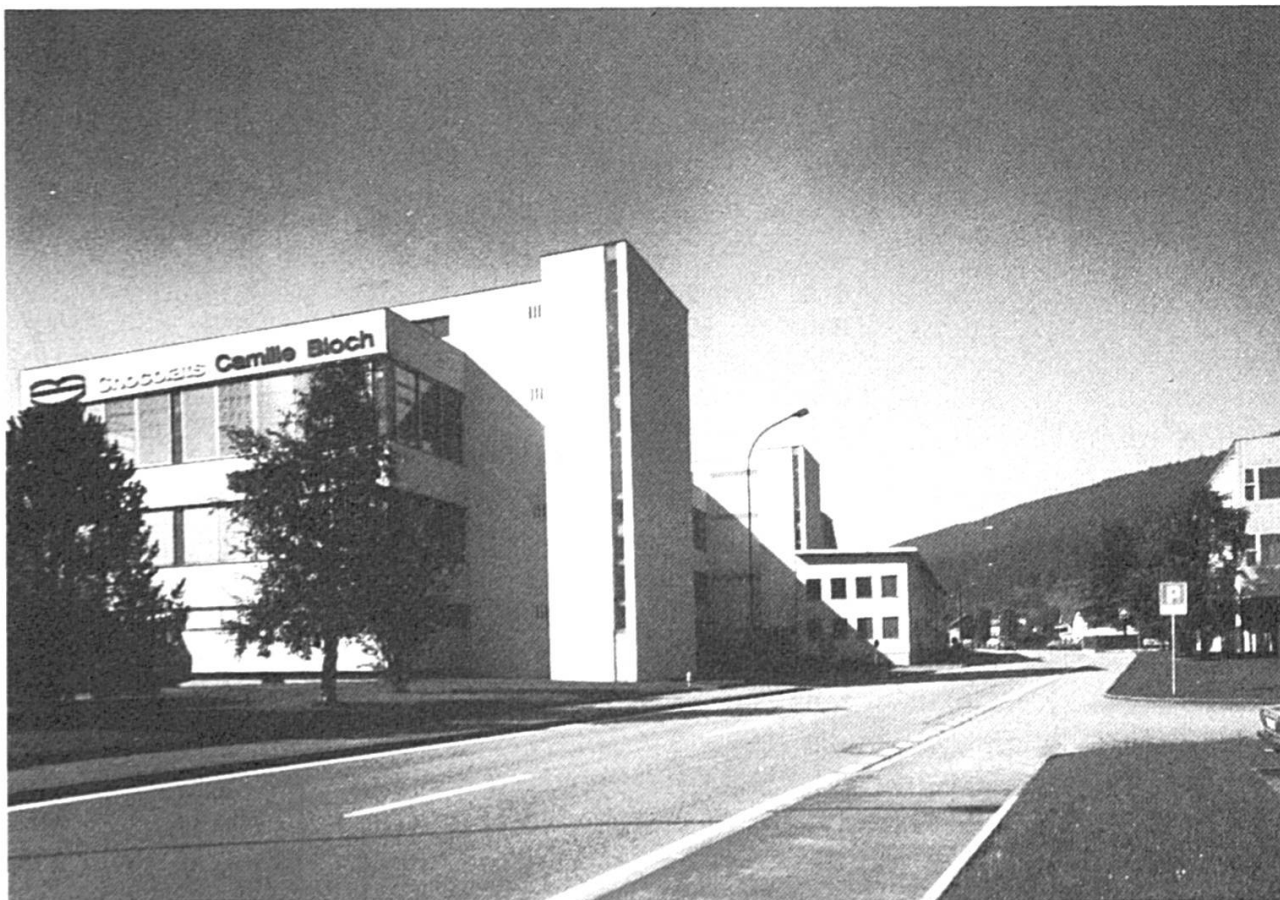
- la T6, aménagée (ou en voie d'aménagement) à quatre pistes entre Bienne et La Heutte ; cette route à quatre pistes se prolongera jusqu'à Sonceboz, devenant une partie de la Transjurane.
- la T30, de Sonceboz à la frontière neuchâteloise de La Cibourg.

*District
de Courtelary*



L'aménagement de la T6, et le projet d'évitement de Sonceboz, qui lui est assorti, élimineront le point noir des Bonnes-Fontaines et la délicate traversée de Sonceboz-Sombeval. Pour la T30, la Direction cantonale des travaux publics étudie la suppression des passages à niveau de Cormoret et de Renan, ainsi que l'évitement de Saint-Imier (et/ou du passage à niveau de Saint-Imier).

Pour sa part, le canton de Neuchâtel envisage le percement de tunnels rou-



Camille Bloch SA, Courtelary.

tiers sous la Vue-des-Alpes. Le tracé retenu prévoit un passage à ciel ouvert à proximité de la gare CFF des Convers.

Avec cette future réalisation, le vallon de Saint-Imier disposerait d'une ouverture vers la Suisse romande, moyennant l'aménagement d'un accès Renan - Les Convers. Ces tunnels seraient appréciés par les automobilistes du district se ren-

dant aussi bien à La Chaux-de-Fonds qu'à Neuchâtel.

Compte tenu des considérations topographiques, les routes cantonales Tavannes - Tramelan, Tramelan - Mont-Crosin - Saint-Imier et Saint-Imier - Les Pontins peuvent être considérées comme bonnes. On prévoit également la suppression du passage à niveau d'Orange, entre Tavannes et Tramelan.

2. Evolution démographique

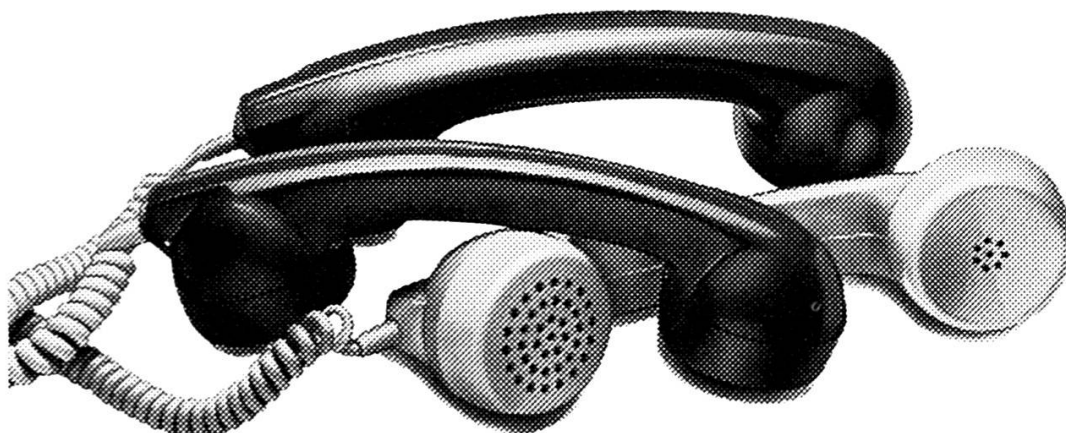
a) Evolution de la population 1870-1980

	1870	1950	1960	1970	1980	Evolution 1970-1980 (en %)
Corgémont	1 114	1 285	1 414	1 645	1 470	- 10,6
Cormoret	571	663	633	641	516	- 19,5
Cortébert	652	750	767	776	634	- 18,3
Courtelay	1 219	1 239	1 330	1 462	1 211	- 17,2
La Ferrière	1 040	554	507	445	424	- 4,7
La Heutte	295	344	428	486	431	- 11,3
Mont-Tramelan	187	134	139	127	129	+ 1,6
Orvin	740	780	796	1 034	1 059	+ 2,4
Péry	682	1 124	1 304	1 486	1 449	- 2,5
Plagne	258	240	239	277	310	+ 11,9
Renan	1 936	1 042	1 091	1 094	882	- 19,4
Romont	199	175	215	213	162	- 23,9
Saint-Imier	5 662	5 972	6 704	6 740	5 430	- 19,4
Sonceboz-Sombeval	847	1 210	1 404	1 446	1 332	- 7,9
Sonvilier	2 507	1 580	1 595	1 497	1 202	- 19,7
Tramelan	3 274	4 951	5 567	5 549	4 733	- 14,7
Vauffelin	251	237	278	467	348	- 25,5
Villeret	1 268	1 155	1 125	1 057	884	- 16,4
District	22 702	23 435	25 536	26 442	22 606	- 14,5

L'évolution de la population de 1870 à 1980 montre qu'un mouvement de dépeuplement s'est amorcé vers le milieu des années 1970. La population résidente de 1980 (22 606 hab.) est inférieure à celle de 1870 (22 702 hab.).

Cette évolution est particulièrement frappante lorsqu'on la compare à l'évolution de la population du canton de Berne et de la Confédération pour la même période.

Chefs d'entreprises, nous sommes faits pour nous entendre!



Votre Banque Cantonale vous offre tous les services d'une Banque universelle, à deux pas de chez vous. Du simple accreditif à l'opération bancaire la plus élaborée. En Suisse et à l'étranger.

Peut-être profiterez-vous, pour vos prochains investissements, des conditions avantageuses de leasing de votre Banque Cantonale? Peut-être lui confiez-vous déjà la prévoyance professionnelle de votre personnel?

**Votre Banque Cantonale.
Toujours à votre avantage.**



BANQUE CANTONALE DE BERNE

Fiduciaire PROBITAS SA



Membre de la Chambre suisse
des sociétés fiduciaires et des
experts-comptables

- Révisions
- Expertises comptables et judiciaires
- Organisation et tenue de comptabilité
- Révisions de comptes communaux et paroissiaux
- Conseils en matière fiscale
- Constitutions, liquidations et organisations de sociétés

Bienne, rue Hugi 3
Téléphone 032 23 77 11

Porrentruy, rue A.-Merguin 6
Téléphone 066 66 48 49

Vous vous posez des questions sur

- votre assurance maladie personnelle ?
- vos obligations en tant qu'employeur pour l'assurance de votre personnel ?
- les prestations d'assurance maladie en période de chômage ?
- les liens entre AI et caisse maladie ?

Notre service « conseils » connaît la réponse.

Prenez contact, sans engagement, avec

LA JURASSIENNE

CAISSE MALADIE ET ACCIDENTS CRÉÉE PAR L'ADIJ

Agences et sections dans tout le Jura

Administration : CORTÉBERT, tél. 032 97 14 44

CAISSE D'ÉPARGNE DU DISTRICT DE COURTELARY

**Depuis plus de 150 ans
à votre service pour
toute opération financière**

Siège central :

Courtelay,

☎ 039 44 10 44

Agences à :

Saint-Imier, rue Agassiz 10

Sonceboz, rue de la Gare 6

Tramelan, Grand-Rue 112

☎ 039 41 47 27

☎ 032 97 24 84

☎ 032 97 52 22

	1870	1980	Evolution 1870-1980 (en %)
District de Courtelary	22 702	22 606	– 0,42
Canton de Berne	501 501	912 022	+ 79,9
Suisse	2 655 001	6 365 960	+ 139,8

Observée sur un siècle, l'évolution de la population fait apparaître quatre phases distinctes :

- une forte augmentation au début du siècle, due au développement de l'industrie ;
- un tassement démographique lié à la crise économique des années 30 ;
- un nouvel accroissement durant la période de forte expansion économique, de l'après-guerre au milieu des années 70 ;
- une nouvelle diminution, consécutive aux mutations technologiques et au redéploiement industriel mondial qui, dans le district, ont surtout frappé l'industrie horlogère.

Ces quatre phases sont mises en évidence dans le tableau ci-dessous, donnant l'évolution de la population pour la commune de Saint-Imier :

Année	Population
1900	7446
1907	8075 (maximum)
1910	7527
1920	6979
1930	6515
1940	5587
1950	5972
1960	6237
1970	6740
1980	5430

b) Evolution de la population 1970-1980

Durant la dernière décennie, l'évolution démographique est le fait de la dégradation de la situation économique ayant

notamment eu pour conséquence le départ de nombreux travailleurs étrangers. Les ressortissants étrangers représentaient 15,5% de la population du district en 1970. Cette proportion a passé à 10,1% en 1980, ce qui se traduit, en chiffres absolus, par une diminution de 1804 personnes. Attirée dans la région par les emplois industriels, la population étrangère reste concentrée dans les grandes communes : Saint-Imier (17,1% de ressortissants étrangers), Courtelary (13,4%), Cortébert (10,9%), Péry (10,5%).

Entre 1970 et 1980, la population du district a diminué de 14,6%. Ce phénomène a frappé toutes les régions de l'arc jurassien. Il est nettement plus sensible dans les régions dont l'altitude dépasse 700 mètres que dans celles où elle est inférieure. Le district de Courtelary a mieux résisté à l'érosion démographique que la vallée de Joux (– 20,5%), que le Val-de-Travers (– 18,4%) et que le district du Locle (– 15,7%). En revanche, sa population a diminué davantage que celle de La Chaux-de-Fonds (– 11,8%) ou du district des Franches-Montagnes (– 5,5%).

Examinée par localité, la dépopulation a surtout frappé Renan, Saint-Imier et Sonvilier. Dans ces trois localités, qui dépassent toutes le millier d'habitants, plusieurs importantes entreprises horlogères ont fermé leurs portes ces dernières années. Pour appréhender la situation sous l'angle du vécu, on se référera à l'excellent ouvrage de Simone Oppliger, *Quand nous étions horlogers*, paru chez Payot, à Lausanne, en 1980.

Parmi les localités où la population est moins élevée, les bilans démographiques les plus négatifs sont présentés par Vauffelin, Romont, Cormoret et Cortébert. On relèvera que trois communes affichent une tendance contraire à l'ensemble du district: Plagne (+ 11,9%), Orvin (+ 2,4%) et Mont-Tramelan (+ 1,6%).

c) Répartition spatiale de la population

A l'intérieur du district, la répartition de la population s'est considérablement modifiée. Pour étudier ce phénomène, nous avons divisé le district en quatre régions:

- Bas-Vallon (La Heutte, Orvin, Péry, Plagne, Romont, Vauffelin);
- Centre-Vallon (Corgémont, Cormoret, Cortébert, Courtelary, Sonceboz);
- Haut-Vallon (La Ferrière, Renan, Sonviller, Saint-Imier, Villeret);
- Tramelan (Tramelan, Mont-Tramelan).

Répartition spatiale de la population (en %)

	1870	1960	1980
Bas-Vallon	10,7	12,8	16,6
Centre-Vallon	19,4	21,7	22,9
Haut-Vallon	54,7	43,2	39
Tramelan	15,2	22,3	21,5
District	100	100	100

En 1870, 54,7% de la population du district demeurait dans le Haut-Vallon. Cette proportion est tombée à 39% en 1980, alors que les trois autres régions du district prenaient un plus grand poids démographique. Cette évolution confirme l'hypothèse émise précédemment selon laquelle l'altitude entrave le développement d'une région. Elle fait écho au langage populaire affirmant «qu'il faut y être né pour habiter dans des régions où l'hiver est rude et long».

d) Pyramide des âges

Si l'on se borne à examiner la structure par âge de la population du district en décomposant celle-ci en trois groupes (jeunes, adultes, personnes âgées), on constate que les proportions sont assez semblables à celles enregistrées dans l'ensemble du pays.

Classes d'âge	Population (en %)	
	District de Courtelary	Suisse
moins de 20 ans . . .	27,3	28,1
20 à 64 ans	56,8	58,7
65 ans et plus	15,9	13,2

Si l'on augmente le nombre de classes et que l'on compare la population du district à celle du canton de Berne, on observe un certain vieillissement de la population s'opérant au détriment de la classe d'âge de 20 à 39 ans.

	0-6	7-15	16-19	20-39	40-59	60-64	65 et +
District de Courtelary	7,8	13,2	6,3	26,1	25,6	5,1	15,9
Canton de Berne	7,8	13	6,2	29,9	23,1	4,9	15

En 1980, la classe d'âge de 20 à 39 ans représentait le 26,1% de la population; dix ans plus tôt, sa part était de 28,3%. Ce déficit témoigne de la difficulté ren-

contrée par ceux qui ont achevé leurs études ou leur formation professionnelle pour trouver un emploi dans le district et pour s'y fixer.

3. Structure économique

a) Répartition de la population active

En 1980, la population active s'élevait à 47,7% (moyenne suisse: 45%). Le recensement des entreprises de 1975 permet d'établir la répartition entre les trois secteurs économiques:

	Primaire (%)	Secondaire (%)	Tertiaire (%)
District de Courtelary . .	9,9	66,3	23,8
Canton de Berne	9,5	42,5	48
Suisse	6	45	49

Le district de Courtelary est plus industrialisé que le canton de Berne et que l'ensemble de la Suisse. Comme l'industrie est très sensible aux cycles conjoncturels, il est aussi plus vulnérable que les régions où le secteur des services est mieux représenté.

b) Agriculture

En 1975, la surface utile agricole s'élevait à 99,63 km², soit 37,4% de la superficie du district. On dénombrait 611 exploitations agricoles (670 en 1965), dont 73 situées en zone de montagne. Quatre cent septante-six chefs de ces exploitations exerçaient leur activité à titre principal.

Taille des exploitations (en %)	District	Jura bernois	Suisse
jusqu'à 10 ha. .	31	39	62
de 10 à 20 ha. .	32	32	27
plus de 20 ha. .	37	29	11

Ces exploitations couvrent une superficie de 9963 hectares (dont 82% en zone de montagne). On recense 974 hectares

de terres ouvertes et 838 hectares de céréales.

La proportion de la population agricole par rapport à la population totale varie fortement d'une commune à l'autre. Elle est faible à Tramelan (2,1%) et à Saint-Imier (5,9%) et forte à La Ferrière (58,6%) et à Mont-Tramelan (87,8%).

Dans le district, la production agricole est principalement orientée vers l'exploitation animale. L'effectif du bétail s'élève à 12761 têtes, dont 5965 vaches et 5738 porcs. La production fourragère constitue la part essentielle de la production végétale. La culture du blé et de céréales fourragères est néanmoins répandue dans le fond du Vallon. Mais le climat ne se prête pas à une extension des grandes cultures.

Les caractéristiques moyennes d'une exploitation agricole de la région Centre-Jura sont les suivantes:

Surface totale	20 ha.
Surface agricole utile	13 ha.
Unité de gros bétail	18
• dont nombre de vaches	14
Unité de main-d'œuvre permanente . .	1,9

Ces dimensions correspondent à une exploitation de type familial bien équilibrée.

c) Sylviculture

La surface boisée du district s'élève à 88,67 km², soit 33,3% de la surface totale du district. Dans le vallon de Saint-Imier, la couverture boisée est très homogène. Les forêts vont de 600 à 1500 mètres. La répartition des essences est de l'ordre de 70% pour les résineux et 30% pour les feuillus.

Les forêts du district n'étant pas toutes rattachées aux services forestiers du même arrondissement, les chiffres ci-dessous se rapportent au XIII^e arrondissement (Corgémont, Cormoret, Cortébert, Courtelary, La Ferrière, La Heutte, Renan, Saint-Imier, Sonceboz-Sombeval, Sonvilier, Villeret).

<i>Surface boisée soumise à la loi forestière</i>		
	<i>ha.</i>	<i>%</i>
Forêts domaniales (canton) . .	136	1,97
Forêts communales et bourgeoises	5283	76,69
Forêts privées	1470	21,34
	6889	

Les forêts privées se partagent entre 382 propriétaires.

La production se répartit selon les catégories de bois suivantes :

	<i>m³</i>	<i>%</i>
Bois en grume	16326	67,8
Bois d'industrie	5138	21,3
Bois de feu	2630	10,9
	24094	

On a vendu pour Fr. 2 109 408.— de bois en 1981, ce qui représente un montant de Fr. 615.— par hectare. Les recettes par catégories sont les suivantes :

	<i>Fr.</i>
Bois en grume	1 626 190.—
Bois d'industrie	306 478.—
Bois de feu	137 164.—

d) Production industrielle

En 1981, on dénombrait 67 entreprises de six employés ou plus dans le district.

La répartition des emplois dans les différentes branches était la suivante :

	<i>1975</i>	<i>1981</i>	<i>Evolution 1975-1981 (en %)</i>
Horlogerie	3204	2297	— 28,3
Machines et appareils	882	1007	+ 14,1
Industrie métallurgique	181	200	+ 10,5
Produits alimentaires	176	159	— 9,7
Pierre et terre	128	102	— 20,3
Industrie du papier	54	68	+ 25,9
Industrie chimique	22	17	— 22,7
Transformation du bois	23	12	— 47,8
Industrie textile	12	11	— 8,3
Cuir	10	10	—
Arts graphiques	10	7	— 30
Bijouterie et gravure	8	7	— 12,5
Total	4710	3897	— 17,3

En 1981, 58,9% des emplois sont recensés dans l'horlogerie. Loin derrière, on trouve la branche « machines et appareils » avec 25,8%. Deux autres branches, « métallurgie » et « produits ali-

mentaires » regroupent à elles deux presque 10% de l'emploi industriel.

La branche horlogère a libéré 907 emplois (— 28,3%) entre 1975 et 1981, soit davantage que ceux supprimés dans le

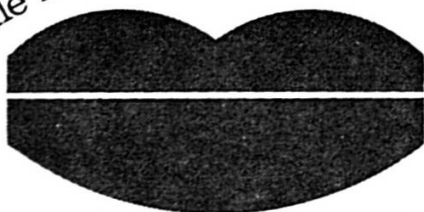
Nivarox SA



Entreprise du groupe ASUAG
Manufacture de spiraux

2610 Saint-Imier
32, rue D'-Schwab
Téléphone 039 41 31 44

Camille Bloch Schokolade mundet allen gut



Camille Bloch chocolats pour la bonne bouche
Camille Bloch chocolate a magic mouthful
Camille Bloch cioccolata delizia la bocca

CAMILLE BLOCH S.A.

2608 Courtelary



Bons hôtels et restaurants jurassiens

**Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis**

SAINT-IMIER	HÔTEL DES XIII-CANTONS Relais gastronomique du Jura	C. et M. Zandonella 039 41 25 46
BONCOURT	HÔTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	L. Gatherat 066 75 56 63
TAVANNES	HÔTEL ET RESTAURANT DE LA GARE Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine soignée et ses vins de choix - Petites salles pour sociétés - Parc pour autos et cars	Fam. A. Wolf- Béguelin 032 91 23 14
DEVELIER	HÔTEL DU CERF Cuisine jurassienne - Chambres - Salles	Charly Chappuis 066 22 15 14
DELÉMONT	HÔTEL VICTORIA Restaurant de spécialités	Famille Roger Kueny 066 22 17 57
MOUTIER	HÔTEL DE LA GARE Spécialités jurassiennes Petite et grande cartes Grand choix de vins Salles pour sociétés (jusqu'à 200 personnes)	M. + D. Collon 032 93 10 31
MOUTIER	HÔTEL SUISSE Accueillant Grandes salles Chambres tout confort	Famille C. Brioschi-Bassi 032 93 10 37

district durant cette même période (813). Les emplois ont augmenté de 144 unités dans la branche des « machines et appareils » et dans la « métallurgie ».

La suppression d'emplois horlogers affecte surtout le Haut-Vallon et Tramelan.

Les nouveaux emplois créés dans les autres branches profitent aux communes situées au centre du Vallon (Corgémont, Cormoret, Courtelary, Sonceboz) et à Tramelan.

<i>Statistique de l'emploi dans l'industrie</i>	<i>1965</i>	<i>1975</i>	<i>1981</i>	<i>Evolution 1965-1981 (en %)</i>
Corgémont	414	290	297	– 28,3
Cormoret	77	34	53	– 31,2
Cortébert	220	180	123	– 44,1
Courtelary	541	240	232	– 57,1
La Ferrière	21	11	9	– 57,1
La Heutte	73	36	14	– 80,8
Mont-Tramelan	2	—	—	– 100
Orvin	89	95	99	+ 11,2
Péry	374	226	187	– 50
Plagne	15	—	—	– 100
Renan	320	198	15	– 90,5
Romont	1	—	—	– 100
Saint-Imier	2769	1454	1320	– 52,3
Sonceboz-Sombeval	493	385	429	– 13
Sonvilier	327	163	59	– 82
Tramelan	1803	1148	912	– 49,4
Vauffelin	6	—	—	– 100
Villeret	388	250	148	– 61,9
District	7933	4710	3897	– 50,9

Entre 1965 et 1981, un emploi industriel sur deux a été supprimé dans le district. Le tableau montre que si l'on fait abstraction des petites communes sans tradition industrielle, les principales victimes se trouvent dans le Haut-Vallon. La situation est particulièrement catastrophique pour Renan (305 emplois perdus en 16 ans) et pour Sonvilier (268 emplois perdus durant la même période). Saint-Imier (– 1449) et Villeret (– 240) ont rencontré des difficultés semblables. On a déjà constaté précédemment que ces quatre localités avaient un taux de dépopulation supérieur à la moyenne du district. Le Haut-Vallon comptait 48,2 % des emplois industriels du district en 1965 ; il n'en dénombre plus de 38,5 % en 1981.

Une des caractéristiques du district est l'homogénéité de son tissu industriel. Les emplois ne sont pas concentrés dans un nombre restreint de localités, mais sont relativement bien disséminés. Certes, les grandes communes, Saint-Imier et Tramelan, regroupent 57,3 % des postes de travail (pour 45 % de la population). Mais la région Centre-Vallon dispose aussi de 29,1 % des emplois (pour 22,8 % de la population). L'homogénéité industrielle du district apparaît aussi lorsqu'on établit le rapport entre le nombre d'emplois industriels et le nombre d'habitants de chaque commune. Sonceboz offre un emploi industriel pour trois habitants, Cortébert et Saint-Imier un pour quatre, Corgémont,

Courtelay et Tramelan, un pour cinq, Villeret un pour six.

Entre 1975 et 1981, le nombre d'entreprises occupant six personnes et plus a régressé, passant de 95 à 67. C'est évidemment dans l'industrie horlogère que cette évolution s'est manifestée le plus intensément: 63 entreprises en 1975, 39 en 1981.

Les emplois du secteur secondaire sont généralement répartis en deux catégories, ceux de l'industrie proprement dite (c'est-à-dire toutes les entreprises utilisant au moins six personnes soumises aux prescriptions spéciales) et ceux de l'artisanat. On peut donc obtenir les paramètres relatifs à l'emploi artisanal en soustrayant les emplois industriels des emplois du secteur secondaire. En 1975, le district comptait 334 entreprises artisanales occupant 1494 personnes.

Dans le district, le 78% des entreprises industrielles et artisanales compte moins de six personnes (66% en Suisse). Les entreprises de taille moyenne sont ensuite les plus nombreuses et l'on ne rencontre aucun établissement occupant plus de 1000 personnes.

e) **Secteur tertiaire**

Le secteur des services n'est pas très développé dans le district. Il offre 98 emplois pour 1000 habitants, alors qu'en Suisse ce taux est de 220 pour 1000. Si l'on voulait atteindre la moyenne suisse, on devrait dénombrer 4900 emplois dans le secteur tertiaire. Or, on n'en recense que 2218.

L'équipement commercial du district ne satisfait pas entièrement les besoins de ses habitants, qui vont s'approvisionner à Bienne et à La Chaux-de-Fonds. Dans son étude *Bienne, son agglomération et sa région*, Raymond Bruckert s'est préoccupé de l'attraction commerciale exercée respectivement par la ville de Bienne et celle de La Chaux-de-Fonds.

Selon cet auteur, cinq communes du district effectuent 80% et plus de leurs achats à Bienne (La Heutte, Péry, Plagne, Vauffelin et Orvin), trois entre 40 et 60% (Sonceboz, Corgémont, Cortébert) et deux entre 20 et 40% (Courtelay et Cormoret). A La Ferrière, plus de 60% des achats est effectué dans la métropole horlogère, à Renan entre 40 et 60%, à Cormoret, Saint-Imier, Sonvilier et Villeret entre 20 et 40%.

La branche «hôtellerie et restauration» souffre essentiellement du faible développement du tourisme de séjour. En 1981, on a enregistré 24450 nuitées en hôtellerie dans le district (19194 en 1980). Le district est bien équipé en installations touristiques: téléskis des Prés-d'Orvin, de Tramelan et des Savagnières, piscines chauffées de Saint-Imier et de Tramelan, centres équestres des Reussilles, de La Chaux-d'Abel et de La Ferrière, patinoires artificielles couvertes de Saint-Imier et de Tramelan (cette dernière en voie de construction), courts et halles de tennis de Saint-Imier et de Tramelan. A cette nomenclature des installations sportives, on doit ajouter les investissements consentis par plusieurs communes pour s'équiper de salles polyvalentes servant à la fois à la pratique du sport et à l'organisation de spectacles.

L'infrastructure scolaire est également bien développée. Elle comprend, hormis les jardins d'enfants et les écoles primaires, trois écoles secondaires, trois écoles professionnelles, une école de commerce, une école de métiers et une école d'ingénieurs. Dans le domaine de la formation des adultes, on mentionnera le projet de construction du Centre inter-régional de perfectionnement à Tramelan, qui devrait par ailleurs offrir une cinquantaine d'emplois à temps complet.

Le secteur bancaire est très bien représenté dans le Haut-Vallon et à Tramelan. La Caisse d'épargne du district, qui appartient aux communes municipales et bourgeoises, a également ouvert des succursales dans plusieurs localités.

Dans le domaine de l'hygiène publique, l'Hôpital du district à Saint-Imier dispose de 104 lits. Un projet d'extension est à l'étude. On trouve encore trois homes pour personnes âgées, à Mont-Soleil, Saint-Imier et Tramelan.

Le commerce de gros, les assurances et les services commerciaux (services fiduciaires par exemple) sont insuffisamment représentés dans la région.

f) Migrations quotidiennes

Les mouvements pendulaires sont assez importants à l'intérieur du district et à l'intérieur d'une zone plus large, englobant Bienne et La Chaux-de-Fonds. Les migrations quotidiennes vers Bienne

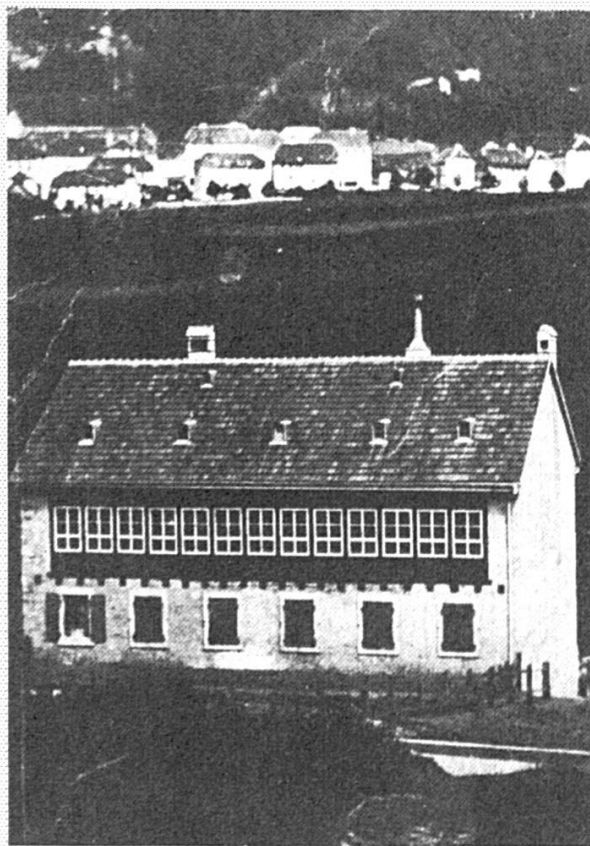
Longines à 150 ans

La Compagnie des montres Longines fête, cette année, les 150 ans de son activité dans la branche horlogère. Un événement qu'il nous paraît utile de rappeler à l'occasion d'une analyse de la situation du district de Courtelary.

Cette entreprise de Saint-Imier fut, en effet, un des premiers établissements, dans le vallon de Saint-Imier, à se convertir à l'industrialisation. Issue du comptoir d'horlogerie d'Auguste Agassiz, fondé en 1832, la Compagnie des montres Longines a sans cesse relevé les défis industriels. Son évolution est exemplaire à plus d'un titre. Sa continuité, tout autant.

Nous ne relèverons pas ici les nombreuses créations, les innovations techniques ou les révolutions qui ont permis à cette maison, et à ses collaborateurs, d'améliorer constamment la qualité de ses produits grâce aux recherches entreprises, et à son esprit d'initiative.

Dès 1862, Ernest Francillon succéda à son oncle Auguste Agassiz. Sa vocation de promoteur le conduira à bouleverser le système de production de l'horlogerie, dans la seconde moitié du XIX^e siècle. A la confection manuelle des montres, il substitua peu à peu la mécanisation. L'ingénieur Jacques David, parent et proche collaborateur d'Ernest Francillon, donna un nouvel essor à cet établissement en favorisant l'équipement mécanique de la manufacture, à une période difficile pour l'industrie horlogère. Les équipes, qui ont suivi, ont toujours travaillé dans le même état d'esprit.



Les crises horlogères récurrentes n'ont pas eu d'emprise sur la politique de développement technique et industriel de Longines, qui se caractérise par la tradition et la continuité, la précision toujours améliorée, la fiabilité, la créativité et une gestion exemplaire. Des gages importants dans une économie internationale tourmentée!

ADIJ

sont importantes. Dans l'étude déjà citée, Raymond Bruckert a montré l'ampleur de ce phénomène. Vauffelin envoie plus de 50% de sa population active travailler à Bienne. Ce taux oscille entre 20 et 39% à La Heutte, Orvin, Péry et Plagne. Il est inférieur à 20% à Sonceboz, Corgémont, Cortébert et Courtelary. Sur les neuf communes du district faisant partie de la région de montagne

Centre-Jura, trois avaient en 1970 un solde migratoire où les émigrants quotidiens étaient plus nombreux que les immigrants: Saint-Imier (+ 213), Tramelan (+ 67) et Villeret (+ 46).

Le recours aux travailleurs frontaliers est un phénomène marginal. En 1981, les frontaliers occupaient 2,1% des emplois industriels du district.

4. Finances publiques

a) Capacité contributive

La capacité contributive par tête d'habitant est un indicateur utile permettant d'établir des comparaisons entre les régions et les communes. Elle se calcule en divisant le produit total des impôts communaux ordinaires par la quotité d'impôt communale et par le nombre d'habitants. (C'est en fait l'impôt communal moyen que paierait chaque citoyen si la quotité d'impôt était de 1,0.)

Capacité contributive par tête d'habitant

	1960	1970	1980
District de Courtelary	122,09	266,24	497,92
Jura bernois et Laufon	112,43	262,40	511,98
Canton de Berne . . .	111,66	264,43	609,19

En 1960 et en 1970, le district de Courtelary avait une capacité contributive plus élevée que la région Jura bernois/Laufon et que le canton de Berne. Si l'on voit dans les impôts communaux un indice de la prospérité d'une commune, le district était donc plus « prospère » ou plus « riche » que les entités auxquelles on le compare. En 1980, le phénomène s'est inversé.

En 1960, quatre communes du district avaient une capacité contributive supérieure à la moyenne cantonale. En 1980, on n'en trouvait plus qu'une.

Capacité contributive par tête d'habitant

	1960	1970	1980
Péry	197,85	437,59	736,13
Saint-Imier	183,80	340,95	540,84
Tramelan	115,17	275,78	533,51
Villeret	112,03	252,28	416,21
Canton de Berne . .	111,66	264,43	609,19

b) Fiscalité

La quotité d'impôt est plus favorable dans le district que dans l'ensemble du canton. En 1980, la quotité générale d'impôt (qui inclut toutes les redevances municipales: taxes des chiens, taxes d'exemption du service du feu, etc.) était de 2,56 pour le district, alors que la moyenne pondérée cantonale était de 2,65.

Huit communes ont une quotité générale inférieure à la moyenne cantonale: Corgémont (2,44), Cormoret (2,28), Courtelary (2,31), La Heutte (2,13), Orvin (2,47), Péry (2,11), Sonceboz (2,46) et Tramelan (2,56).

c) **Situation financière des communes**

De 1972 à 1981, les budgets communaux ont augmenté de 87%. Les dépenses des communes ont donc presque doublé en dix ans. C'est un phénomène comparable à celui qui s'observe dans d'autres régions. Durant la même période, les dépenses du canton de Berne ont passé de 1,25 milliard de francs à 2,62 milliards.

En 1976, l'endettement des communes de la région Centre-Jura (Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan) s'élevait à Fr. 1588.— par habitant. C'est beaucoup moins que l'endettement moyen des communes suisses qui atteint Fr. 4150.— par habitant. On peut estimer que la situation n'est pas fondamentalement différente dans les communes du Bas-Vallon.



Société Industrielle Sonceboz.

5. Conclusions

- a) A la fin du siècle passé, le district de Courtelary avait atteint un niveau de développement très élevé, grâce à l'industrie horlogère, fortement implantée dans le Haut-Vallon et à Tramelan. A l'époque, Saint-Imier était la sixième commune du canton par sa population, précédée seulement par Berne, Bienne, Thoun, Köniz et Langnau. En 1980, Saint-Imier occupait le 22^e rang.
- b) Jusqu'au début des années septante, l'industrie horlogère a assuré une prospérité certaine.
- c) Depuis 1974-1975, l'industrie horlogère recule, dans le district comme dans tout l'arc jurassien. L'industrie des machines et des appareils, la métallurgie et l'industrie du papier ont, depuis lors, procuré de nouveaux emplois.
- d) Si l'agriculture et la sylviculture sont bien équilibrées, l'industrie s'est essouffée et le tertiaire n'a pas été en mesure de compenser les emplois supprimés dans le secteur secondaire.
- e) Le centre de gravité démographique et économique s'est progressivement déplacé du Haut-Vallon vers le centre du Vallon, où s'exerce une activité industrielle plus diversifiée (machines à imprimer à Cormoret, chocolaterie à Courtelary, émaillerie à Corgémont, appareillage électrique à Sonceboz, cimenterie et pâte à papier à Péry).
- f) Si les statistiques démographiques et économiques pour l'ensemble du district incitent au pessimisme, il faut nuancer l'appréciation. La situation est très préoccupante dans le Haut-Vallon. Ailleurs, plusieurs communes jouissent encore d'une solide assise industrielle et la dépopulation pourrait y être enrayée à la faveur d'une meilleure conjoncture mondiale.
- g) La présence de Bienne et de La Chaux-de-Fonds aux confins du district a pour effet de le priver d'un certain nombre d'emplois tertiaires (assurances, commerce, services commerciaux). Mais ces deux villes assurent également à une partie de la population du district (migrants quotidiens) des emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires.
- h) Dans de nombreuses localités, où une forte diminution de la population a été observée entre 1970 et 1980, on a vu apparaître, dans la même période, de nombreuses maisons familiales individuelles formant de nouveaux quartiers résidentiels. C'est notamment le cas à La Heutte, Corgémont, Cormoret et Villeret. Les incertitudes liées à la situation économique n'ont donc pas d'effet dissuasif sur les gens souhaitant s'installer durablement dans ces communes.
- i) Dans une approche basée davantage sur l'observation que sur les statistiques, on peut déceler la tendance suivante: avant les années septante, celui qui trouvait un emploi à Bienne ou à La Chaux-de-Fonds s'empressait d'aller y habiter. Aujourd'hui, avec l'importance accordée à la qualité de la vie et à l'environnement, on peut travailler dans une ville et préférer demeurer dans un village situé à 15 ou 20 km. de son lieu de travail. L'amélioration des voies de communication et la diminution du temps de

travail accentueront sans doute encore ce phénomène.

- j) Les perspectives de développement restent néanmoins assez aléatoires. Les pouvoirs publics fondent leurs espoirs sur les possibilités offertes par la Loi fédérale sur les investissements dans les régions de montagne (Centre-Jura, Jura-Bienne) et sur une diversification de l'activité industrielle. Une telle évolution ne se traduira pas forcément par une augmentation spectaculaire des emplois. Dans le district, la main-d'œuvre est spécialisée dans l'industrie manufacturière. Or, dans ce secteur, pour maintenir leur compétitivité internationale, les entreprises seront toujours plus contraintes de réduire leurs frais de main-d'œuvre en utilisant par exemple de nouvelles techniques, comme la robotique. En revanche, ces mêmes techniques nouvelles, et notamment la

télématique, devraient permettre d'accroître la décentralisation dans le secteur tertiaire.

Pierre-Alain BASSIN

BIBLIOGRAPHIE

- Recensement de la population du 2 décembre 1980, structure des communes. Service de statistique du canton de Berne.
- Association Centre-Jura, programme de développement.
- Aménagement et économie des communes du Jura bernois. Chambre d'économie publique du Jura bernois.
- Statistique de l'industrie. OFIAMT.
- *Bienne, son agglomération, sa région*. Raymond Bruckert. Bienne, 1970.
- Recensement fédéral des entreprises. Office fédéral de la statistique 1965 et 1975.
- Finances publiques du canton de Berne. Berne 1982.

L'ADIJ met au concours le poste de

documentaliste

(à temps partiel)

Pour tout renseignement, s'adresser
au secrétariat, tél. 032 93 41 51.

La Direction